

# L'usine textile Robert Gonfreville à Bouaké : impact socio-économique (1921-1980)

Élisabeth YAO  
Enseignant-chercheur  
Département d'Histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire  
yaoelisabeth2@yahoo.fr

## Résumé

Cet article est une analyse de l'influence socio-économique de l'usine textile Gonfreville à Bouaké de 1921 à 1980. Robert Gonfreville met en place à Bouaké en 1921, une usine de filature tissage dans le but de substituer aux fils manuels des tisserands du fil industriel. Mais en quelques années d'exploitation, l'œuvre de Robert Gonfreville connaît une renommée internationale et devient le plus important établissement textile d'Afrique noire Francophone. Toutefois le dynamisme de l'entreprise Gonfreville connaît un effritement à partir de 1980 du fait de la conjoncture économique et financière. L'étude mobilise une documentation primaire orale et écrite que complète une bibliographie diversifiée.

Mots clés : Bouaké - Usine - Textile - Gonfreville - Impact - Socio-économique.

## **Textile factory Robert Gonfreville in Bouake : socio-economic impact (1921-1980)**

### Abstract

This article is an analysis of the socio-economic influence of the Gonfreville textile factory in Bouaké from 1921 to 1980. Robert Gonfreville set up a spinning-weaving factory in Bouaké in 1921, with the aim of replacing the manual wires of weavers with industrial yarn. But in a few years of exploitation, Robert Gonfreville's work became internationally renowned and became the largest textile establishment in Francophone black Africa. However, the dynamism of the Gonfreville company began to weaken in 1980 due to the economic and financial situation. The study uses oral and written primary documentation that complements a diverse bibliography.

Keywords : Bouaké - Factory - Textile - Gonfreville - Impact - Socio-economic.



## **Introduction**

Créée à Bouaké en 1921, la première usine textile de Côte d'Ivoire a été l'œuvre de Robert Gonfreville, un fonctionnaire français originaire de Normandie et en poste en Moyenne Côte d'Ivoire, dans le cercle de Kong, à Dabakala, depuis 1912, année où le rail atteignit Bouaké. Adjoint des affaires indigènes, Robert Gonfreville fut chargé de ravitailler en vivre, les travailleurs de la régie Abidjan-Niger en construction entre Katiola et Tiengala dans le pays tagouana. Il effectue alors de nombreux déplacements dans les villages du canton *Farri* pour acheter du paddy, du manioc et des ignames. Au cours de ses tournées dans les villages baoulé, Robert Gonfreville constata l'existence dans la région d'une production cotonnière et d'un artisanat de filature et de tissage. Cependant, frappé par la faiblesse du rendement de ces travaux manuels, il décida alors de tenter l'aventure manufacturière et fit le pari de fabriquer des fils, des pagnes et des couvertures en transformant le coton sur place à Bouaké (P. Kipré, 1987, p. 194-195).

Encouragé par des conditions préalables favorables<sup>1</sup>, Robert Gonfreville après deux ans de négociation avec ses commanditaires havrais, installa en 1921, en bordure d'un marigot, affluent de la Loka, à cinq kilomètres au Nord-ouest de Bouaké la première

---

1. Le milieu naturel du pays baoulé a toujours bénéficié de conditions favorables à la culture du coton, matière première indispensable à l'industrie textile. En plus l'Association Cotonnière Coloniale ou ACC créée au début du XXe siècle afin d'encourager la culture et la commercialisation du coton avait doté les zones productrices, d'égreneuses pour la transformation du coton brut. Ces dernières alimentées en énergie, soit par des machines à vapeur, soit par des moteurs à pétrole facilitaient le travail du coton. Par ailleurs, le chemin de fer fut un avantage à la mise en place des ERG. Il facilita le transport du matériel de l'usine et permit l'acheminement de ses produits finis. En outre, l'existence d'une culture de tissage fut une des conditions qui encouragea Robert Gonfreville à mettre en place une usine de confection de textile. Pendant la période coloniale, la cité de Bouaké constituait un foyer réputé de tissage et bénéficiait d'une main d'œuvre qualifiée en ce sens. La maîtrise des techniques du tissage par les Baoulé avait été un atout à la création d'une usine textile moderne. Elle avait encouragé et accompagné le fondateur de la filature tissage de Bouaké à la réalisation de son projet.

«usine textile» de Côte d'Ivoire et d'Afrique noire Francophone<sup>2</sup>. Cette installation fut possible, grâce à du matériel d'occasion acheté en France et en Belgique : une locomobile chauffant au bois pour produire l'énergie, une égreneuse de coton, un carde, deux continus à filer et un métier à retordre, un ourdissoir et son cantre, quatre métiers à tisser (A. Dubresson, 1989, p. 23). Le capital originel s'élevant alors à la somme totale de 50 000 frs provenait des fonds de Robert Gonfreville et Associés<sup>3</sup>. Car l'usine Gonfreville fut le rejeton d'une société en commandite seule par parts, nommée la Havraise Agricole et Commerciale, fondée en 1919<sup>4</sup> entre Robert Gonfreville et ses associés commanditaires demeurant au Havre<sup>5</sup>. L'acte juridique fondant la Société Havraise d'agriculture et d'élevage sous signatures privées, en date du Havre du 1<sup>er</sup> octobre 1919, enregistré à Bingerville le 5 décembre 1919, f<sup>o</sup> 84 Case 428 aux droits de cent francs, paru au journal officiel de Côte d'Ivoire (JOCI) de 1919<sup>6</sup>. La nouvelle société créée dans le but de la culture et la vente des produits vivriers en Côte d'Ivoire ainsi que l'élevage de bétail et de toutes autres opérations susceptibles d'être traitées à la colonie, commerciales, industrielles ou agricoles, donne naissance en 1921 à l'usine Robert Gonfreville. Usine de filature-tissage, l'entreprise Gonfreville a été désignée en 1930 par l'administration comme un «grand établissement industriel de la colonie»<sup>7</sup>. Initiative personnelle d'un opérateur économique qui va évoluer dans un environnement peu propice à l'aventure

---

2. Établissement Robert Gonfreville, 1971, *Gonfreville ; cinquante ans d'industrie en Afrique 1921/1971*, Milan, Poligrafico G. Colombi, p. 3).

3. JOCI du 15 novembre 1919, p. 526.

4. Archive de la mairie de Bouaké, 1981, « Gonfreville, c'est un peu synonyme de Bouaké », *Plaquette du Carnaval de Bouaké*, p. 28.

5. Le contrat fut signé entre sept personnes dont les parts furent de 5 000 frs pour Robert Gonfreville, 10 000 frs pour le père George Dussuel, 5 000 frs pour le courtier Charles Colchen, 10 000 frs pour négociant Jules Meyer, 10 000 frs pour le négociant Albert Pfister, 5 000 frs pour l'industriel César Doré et 5 000 frs pour la propriétaire Lucie Baucheron.

6. JOCI du 15 novembre 1919, p. 526.

7. Rapport d'ensemble sur la Côte d'Ivoire, 1930, ANSOM, 200, MI 17 28, cité par P. Kipré, 1981, p. 452.

industrielle<sup>8</sup>, cette entreprise a lutté contre vents et marrées pour devenir, en 1960, une grande société anonyme au capital de 300 millions de F.CFA<sup>9</sup>. La participation ivoirienne dans la gestion de l'entreprise a placé les Établissements Robert Gonfreville (ERG) en première ligne dans le développement de l'industrie textile en Côte d'Ivoire.

Cependant, étant donné que c'est dans un environnement peu propice à l'industrialisation de la colonie que l'usine Gonfreville voit le jour, quelles sont alors les portées économiques et sociales de celle-ci sur la ville et la population de Bouaké ?

Modeste contribution à l'histoire des entreprises textiles en Côte d'Ivoire, le présent article entend mettre en lumière l'influence socio-économique des ERG dans la ville de Bouaké. Il a été rendu possible non seulement grâce au dépouillement des sources écrites, mais également aux témoignages des habitants de Bouaké, employés et contemporains de l'usine.

Les travaux scientifiques consacrés à la ville de Bouaké, notamment à son tissu économique et à ses changements sociaux, glanés dans les bibliothèques ont particulièrement été féconds sur la controverse suscitée par l'administration relativement à l'industrialisation de la colonie.

L'étude s'articule autour de deux parties. La première examine les influences économiques et la seconde traite des conséquences sociales de l'usine Gonfreville à Bouaké.

---

8. Dans son programme de mise en valeur de la colonie, l'administration coloniale n'a pas intégré l'industrialisation. Le seul rôle assigné à la colonie fut celui de pourvoyeur de matière première, notamment le coton pour l'approvisionnement des filatures européennes. La possession d'usine par la colonie fut considérée par la métropole comme un obstacle au bon fonctionnement des manufactures européennes et une entrave à l'écoulement de leur production. Face à cette situation, les premières tentatives d'industrialisation se heurtaient aux verrous des colons qui firent obstacle à la bonne marche des rares établissements existants ou à l'enclenchement d'un véritable processus d'industrialisation.

9. Etablissement Robert Gonfreville, 1971, *Idem*, p. 9.

## 1. Les influences économiques entraînées par les ERG

L'implantation des ERG à Bouaké a eu des effets économiques importants sur cette ville et ses populations. L'entreprise Gonfreville a apporté des plus-values à l'économie. Elle a par ailleurs favorisé une croissance des activités liées à la production industrielle, qui à leur tour s'imposaient comme d'excellentes pourvoyeuses d'emploi.

### 1.1. Les ERG et l'emploi à Bouaké

L'implantation des ERG a contribué à la création de plusieurs emplois aussi bien pour la population ivoirienne que pour les Africains non Ivoiriens et les Européens. Depuis sa mise en place en 1921 jusqu'à 1980, le nombre d'employés de l'usine Gonfreville n'a cessé d'augmenter. Cette entreprise n'a cessé de figurer parmi les industries manufacturières employant une main d'œuvre nombreuse. Si l'on classe les industries manufacturières selon la situation de l'emploi et l'accroissement de la main d'œuvre depuis les années 1970, on constate que l'industrie textile constituait un des plus gros employeurs du monde industriel. En effet, entre 1970 et 1979, l'industrie du textile et de l'habillement occupait la deuxième place des employeurs les plus importants derrière l'industrie du bois<sup>10</sup>. Et le nombre de travailleur s'était également accru passant d'environ 8 000 en 1974, à plus de 12 000 travailleurs en 1978. En 1979, l'usine textile Gonfreville représentait le plus grand employeur des sociétés industrielles ivoiriennes<sup>11</sup>. Son capital en 1980 est estimé à environ 2 milliards 200 millions frs CFA<sup>12</sup>.

Par ailleurs, le tableau représentant les salaires et charges sociales distribués par l'industrie ivoirienne entre 1974 et 1979, indique clairement que la branche textile, en tête de liste, fut celle qui distribua les plus importants salaires et autres charges sociales du secteur industriel ivoirien. Le tableau révèle en outre que ces charges

---

10. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffre, édition 80-81*, Société Africaine d'Édition, p. 210

11. *Idem*, p. 194.

12. Archive de la mairie de Bouaké, 1981, *Op.cit.*, p. 27.

sont demeurées en hausses tout au long de la période<sup>13</sup>. En plus, sur environ 5 800 millions de FCFA de salaire distribué en 1975 par la branche textile, les ERG à eux seuls représentaient 2 030 millions FCFA (P. Akessé et P. Peguy, 1978, p. 19). Ces données témoignent ainsi de l'importance du secteur textile et en particulier de l'usine Gonfreville et de son rôle considérable dans la vie des populations dont elle contribuait à augmenter le pouvoir d'achat et dans l'économie de Bouaké qui enregistrait une croissance due à la valeur ajoutée de ce secteur.

Le fait industriel textile à Bouaké est apparu comme un facteur de diminution du chômage pour les villes de Côte d'Ivoire, mais aussi de la sous-région par la capacité des ERG à créer des emplois. Alain Dubresson signifiait que «*les complexes textiles sont censés redonner un dynamisme économique à des villes où l'offre d'emploi est insuffisante*». (A. Dubresson, 1989, p. 291). L'entreprise de manufactures textiles de Bouaké était toujours perçue comme génératrice d'emplois. De tous les côtés, affluaient les travailleurs en direction de cette ville industrielle. Le complexe avait alors favorisé un salariat qui nourrissait des familles, scolarisait des enfants, soignait et améliorait les conditions de vie de ses bénéficiaires.

Il faut rappeler que l'usine Gonfreville avait démarré avec le concours d'un ingénieur textile, de deux cadres sénégalais, d'un contremaître européen, et employa vingt-deux personnes recrutées dans les villages proches (A. Dubresson, 1989, p. 23), notamment Konankankro et Allokrokro (A. Dubresson et B. Lootvoet 1985, p. 72). Mais ce nombre a considérablement augmenté au fil des ans. En 1938, l'usine de filature tissage comptait 300 salariés permanents et une centaine de manœuvres temporaires (P. Kipré, 1987, p 194). En 1960, trente cadres et agents de maîtrise, puis 1051 ouvriers et employés travaillant à trois équipes, animèrent un ensemble industriel<sup>14</sup>. En 1971, cet effectif atteint 2 486 personnes pendant que le nouveau Grand ensemble mis en service en 1979 comptait plus de 700 employés (A. Dubresson, 1989, p. 285).

---

13. *Ibidem*, p. 210

14. Établissement Robert Gonfreville, 1971, *Op.cit.*, p. 9.

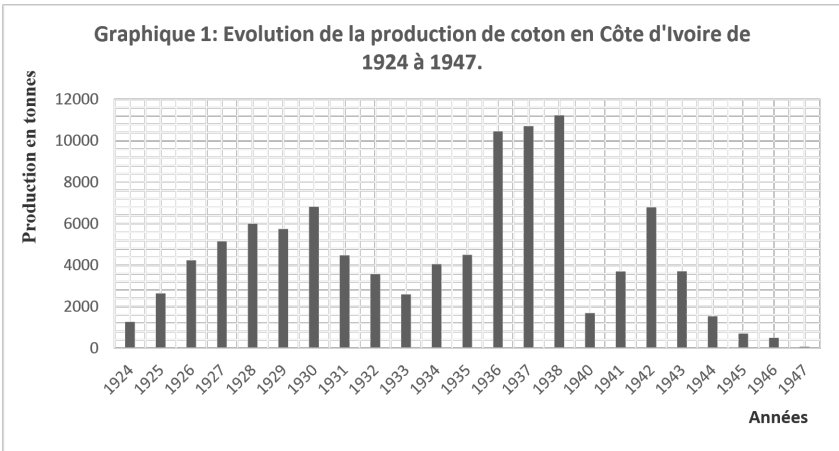
Par ailleurs, il est important de noter qu'à l'opposé des faibles rendements de coton de la période coloniale (graph.1), l'industrie textile a favorisé un développement de cette culture notamment à partir de 1960 et contribué à réduire le chômage et la pauvreté dans le monde rural. En effet, contrairement aux politiques cotonnières coloniales qui étaient largement élaborées dans l'intérêt de l'industrie textile de la métropole, celles de la période postcoloniale avaient le double objectif de réduire des disparités régionales dans les revenus et de fournir de la fibre de coton à l'industrie textile nationale (T.J. Bassett, 2002, p. 163). Dans cette optique l'État ivoirien a favorisé la création de conditions<sup>15</sup> encourageant à la croissance du nombre de producteurs et au développement de la culture du coton (tabl. 1). Dans les zones de savane où la filière coton constitue un moteur important du développement voir le poumon de l'économie rurale, des familles entières disposaient de grandes plantations de coton, source de revenus conséquents pour elles. Face à certains jeunes qui migraient vers les grandes plantations de café et de cacao des zones forestières, ceux qui retournaient dans la région de savane ou qui ne l'avaient jamais quitté, considéraient que, cultiver du coton était un autre moyen de gagner de l'argent. La possibilité d'acheter davantage de biens tels que des bicyclettes, des lampes à pétrole et des outils avec les revenus du coton encourageait les paysans à participer à la culture du coton<sup>16</sup>.

---

15. Mise en place d'une nouvelle forme institutionnelle et organisationnelle de production et d'échange. Il s'agit de nouvelles dispositions institutionnelles attrayantes qui favorisaient des rendements plus élevés offrant ainsi de meilleures opportunités économiques. En outre, la garantie des prix à la production a, par conséquent, introduit une certaine sécurité économique qui n'existait pas dans le passé.

16. Commission européenne, *Élaboration d'une stratégie sectorielle coton : perspective à moyen et long termes, diagnostique et propositions d'orientation*, Côte d'Ivoire, rapport diagnostique final, 2006, p. 7.





Sources : -1RR 67 Cercle du Baoulé ; -1 RR 61 Cercle du Baoulé, 1912-1931 et -Bassett T. J., 2002, p. 278-279.

Graph. 1. Évolution de la production de coton en Côte d'Ivoire de 1924 à 1947

Campagne	Nombre de planteurs	Surface (ha)	Rendement coton-graine (kg/ha)	Production coton-graine (T)	Rendement égrenage (%)	Production Fibre (T)
1960/1961	N. Dispo	137	504	69	36,00 %	24
1961/1962		272	882	240	36,00 %	87
1962/1963		1 278	599	765	38,00 %	291
1963/1964		2 518	815	2 051	36,40 %	760
1964/1965		6 408	863	5 527	40,30 %	2 222
1965/1966		11 768	775	9 125	39,80 %	3 620
1966/1967		23 810	926	22 047	39,49 %	8 708
1967/1968		38 968	828	32 285	39,27 %	12 651
1968/1969	61 863	48 139	867	41 739	40,24 %	16 873
1969/1970	43 778	33 345	970	32 320	41,16 %	13 176
1970/1971	46 569	35 868	817	29 316	39,67 %	11 653
1971/1972	61 866	51 400	944	48 258	40,82 %	19 743
1972/1973	66 621	56 495	935	52 798	40,39 %	21 356
1973/1974	68 353	58 178	1005	58 465	39,57 %	23 138
1974/1975	69 203	58 756	1020	59 939	39,99 %	23 932
1975/1976	78 656	65 475	994	65 042	40,22 %	26 245
1976/1977	71 373	64 767	1164	75 413	40,68 %	30 733
1977/1978	90 416	87 549	1176	102 929	40,16 %	41 406
1978/1979	93 943	107 254	1071	114 886	40,56 %	46 709
1979/1980	97 937	122 983	1161	142 975	41,26 %	59 021

(Source : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles, Rapport annuel campagne 1993-1994, p. 7).

Tabl. 1. Évolution de la production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1960 à 1980

En outre, l'augmentation du nombre de producteurs avait induit des effets indirects positifs dans la vie socio-économique des populations de la zone rurale, à travers, la réduction de la pauvreté monétaire. En effet, dans les villages où la culture du coton était très peu pratiquée, le niveau de pauvreté des exploitants était beaucoup plus élevé comparé aux villages où le taux d'adoption de la culture du coton

était plus élevé (Idem, p. 6). Les revenus créés par la culture du coton avaient aussi amélioré le niveau d'alphabétisation et de la santé ; en effet, l'argent du coton a contribué à accroître le nombre d'écoles et le taux de scolarisation. Ces revenus ont également contribué à la construction de centre de santé et à une meilleure couverture médicale de la zone cotonnière. De plus, les effets induits par les ERG sont également perceptibles dans les activités paratextiles.

## **1.2. L'importance des activités paratextiles**

L'un des impacts de la création des ERG fut la diffusion et la propagation de la couture. Le métier de tailleur existait déjà en Côte d'Ivoire avant même la création des différentes usines textiles. Mais, après la mise en place et le développement des ERG, le métier de couturier connut un véritable essor. Les tissus imprimés sortis des usines désormais, pouvaient être coupés, taillés et le tout pouvait être ajusté aux proportions du porteur (M. Coquet, 1998, p. 11). Par ailleurs, à la suite de l'implantation des usines textiles, le gouvernement de Côte d'Ivoire s'était lancé dans un vaste programme de promotion et de sensibilisation portant sur la qualité des productions manufacturières ivoiriennes. Il s'agit surtout d'organisation de manifestations et de journées promotionnelles du pagne ivoirien en vue de favoriser une meilleure vente des produits textiles ivoiriens.

Ces manifestations avaient vu l'association des différents créateurs qui faisaient montre de leur talent par la création de multiples modèles avec le pagne confectionné dans les manufactures ivoiriennes. Il s'agissait surtout du Salon International du Textile et de l'Habillement d'Abidjan (SITHA)<sup>17</sup> et la "Quinzaine du pagne" qui faisaient la promotion non seulement du pagne, mais aussi des créateurs, tailleurs, couturiers, stylistes et modélistes à travers des défilés et des soirées de mode. Aussi, la Côte d'Ivoire à travers toutes

---

17. Archive de Fraternité Matin, 1977, « Les enseignements du SITHA » *Fraternité Matin A/ 0036 / IGA/ SITHA* 77, 2-5 mai, p. 9 ; Ministère de l'Économie, des Finances, et du Plan, 1981, *Op.cit.*, p. 323.

ces manifestations était devenue la plaque tournante de la mode dans la sous-région ouest-africaine.

L'expansion du métier de la couture avait valu à son personnel de s'organiser en coopération et en syndicat dont le poste de président fut brigué dans les années 80 par le célèbre couturier-modéliste Tidiane Traoré<sup>18</sup>. L'objectif des créateurs de la mode était de valoriser le pagne ivoirien en clamant que l'acquéreur n'était plus contraint de draper son pagne, mais que sous la coupe des ciseaux des créateurs modernes, le pagne se détachait pour se prêter à tous les modèles. Le pagne était désormais un matériau de haute couture. De l'ensemble tailleur bon chic, bon genre pour avocate et autres cadres féminins dynamiques en passant par les mini-jupes des jeunes filles jusqu'aux boubous et ensembles jupe-corsage, la gamme des modèles qui se prêtaient à la couture du pagne était très étendue (B. Holas, 1965, p. 445). Grâce au talent des jeunes stylistes, la chemise de couleur unie des hommes pouvait être remplacée sous les vestes par des chemises pagnes de Côte d'Ivoire<sup>19</sup>. À travers ces créateurs, la mode ivoirienne, très riche et diversifiée, sortit de sa léthargie discrétionnaire pour révéler les prouesses de ses marques, ce qui lui valut de tenir une place prépondérante au niveau international.

En outre, la mise en place et le développement des établissements industriels avaient entraîné un essor des activités de revente de tissus imprimés. Le développement de l'industrie textile en Côte d'Ivoire ainsi que le goût inépuisable des Ivoiriens pour le pagne avaient conduit de nombreuses personnes à se convertir dans les activités de revente. Rependu pour être une activité rentable, le commerce de pagne a connu un essor surtout dans les années 1970 et 1980. En vérité, le port du pagne était devenu le fait de toutes les catégories socio-professionnelles (E. Grégoire et P. Labazee, 1994, p. 15). De la directrice de l'entreprise jusqu'au planton en passant par le cadre ou

---

18. F. A. Yao, 1991, «Tidiane Traoré, 40 ans d'expérience », *Fraternité Matin, le saviez-vous, le saviez-vous C / 001213 / IGA / Fraternité Matin* du 19-20 octobre, p. 15.

19. K. Avoni, 1988, «Tidiane Traoré, 40 ans d'expérience », *Fraternité Matin, le saviez-vous, le saviez-vous C / 001213 / IGA / Fraternité Matin* du 16-17 janvier, p. 14.

le fonctionnaire moyen, chacun y trouvait pour son compte. Utilisé aussi bien par des hommes que des femmes pour la confection des vêtements, le tissu imprimé était un objet de prestige, un signe extérieur de richesse, un joyau dont la vente promettait un marché assurément rentable. À la question de savoir si elle a connu des revendeuses de tissus imprimés de l'usine Gonfreville, dame Ivone Ouattara explique :

J'en connaissais beaucoup, car je portais ces pagnes moi aussi. En fait je me souviens que quand j'étais très jeune, aux heures de gloire de l'usine, le pagne de Gonfreville coûtait 300 f le morceau. Nous étions encore à Katiola à cette époque et quand je travaillais dans le champ de mon père et qu'il me donnait 1000f, j'achetais un complet de pagne et l'on me retournait 100F comme monnaie<sup>20</sup>.

D'ailleurs ce prix du morceau de pagne est attesté par Monique CYS qui donne quelques indications sur les prix de certains produits de l'entreprise Gonfreville dans le tableau ci-dessous.

Produits finis des ERG	Prix de vente en franc CFA
Fil à tisser, coton filé blanc, balle de 36 kg 25/2	13.750
Fil à tisser, coton filé blanc, balle de 36 kg 40/2	15.300
Pagne de femme "Ossou-no"	305
Pagne d'homme "Koko"	335
Pagne baoulé de cérémonie "fidélité"	685
Couverture : Bamoro	550
Service de table "Azur" (8 couverts)	1090
Draps hôpitaux, internats	305
Grands draps couleur	1000
Serviette éponge	120

(Source : M. Cys, 1969, « Gonfreville, quarante ans de prospérité », *Entente Africaine*, n°1, p. 50).

Tabl. 2. Prix de vente des produits finis de l'usine Gonfreville dans les années 1960

20. Entretien du 11 avril 2017 avec Dame Ouattara Ivone au quartier Sokoura-Bouaké.

À travers cette activité de revente, l'industrie textile apparaissait comme un important fournisseur d'emploi qui présentait les revendeuses ivoiriennes comme d'infatigables travailleuses, de bonnes mères et des patronnes respectées. Les femmes ivoiriennes à travers la revente de tissus imprimés contribuaient économiquement aux besoins domestiques de leur famille. Elles se surpassaient alors pour transcender le stade d'épouse et de mère pour être des acteurs économiques. À la question de savoir si la revente de pagne est rentable ou permet de lever le niveau de vie, dame Aïcha Makassa affirme en ces termes :

Très rentable, en réalité le métier de revente rapporte beaucoup. Le problème c'est que maintenant Gonfreville ne marche pas à 100% et les pagnes en provenance de cette usine coûtent parfois plus cher que la contrefaçon importée d'Asie, mais de qualité supérieure. Sinon avant les marges étaient assez élevées et ma mère faisait de bien meilleurs bénéfices. Moi je fais le métier depuis que j'ai quinze ans. J'ai l'ai appris auprès de ma mère elle-même revendeuse de pagne bien avant ma naissance. C'est un travail rentable qui nourrit bien son homme. Car c'est avec cela qu'elle assure toutes les charges de la maison<sup>21</sup>.

Le commerce du pagne était ainsi effectué par de nombreuses Ivoiriennes qui avec ou sans époux, avec ou sans formation, s'adonnaient à cette activité qui assurait l'avenir familial et contribuait à la croissance de l'industrie textile. Certains hommes le plus souvent constitués de Nigériens, de Maliens, de Voltaïque et de Sénégalais, parfois confondus sous le vocable de Djerma, Zerma ou Zabarma pratiquaient aussi cette activité (R. Cordonnier, 1982, p. 98) et de nombreux témoignages concernant ces derniers confirment que la revente de pagne était une activité très rentable. Et c'est en cela que monsieur Traoré Mahamoud, revendeur de pagne au grand marché de Bouaké témoignait ainsi :

---

21. Entretien du 01 septembre 2017 avec Dame Makassa Aïcha au grand marché de Bouaké.

Je suis venu du Niger pour la Côte d'Ivoire et j'ai trouvé mon tuteur qui faisait le commerce de pagne. Il m'y a initié, j'allais alors de village en village avec quelques pagnes perchés sur le vélo pour les vendre jusqu'à ce que je m'installe à mon propre compte. Mon chiffre d'affaires s'est accru et je détiens aujourd'hui mon propre magasin. Le commerce de pagne rapporte bien. C'est ma seule affaire, je n'ai pas d'autre source de revenus, mais la vente de pagne m'a permis de faire beaucoup de réalisation et je prends ma famille en charge grâce à cette activité<sup>22</sup>.

Revendeurs et revendeuses étaient ainsi devenus par leur choix, leur goût et leurs propositions des intermédiaires obligés et des auxiliaires précieux de l'usine. Ils étaient boutiquiers, exportateurs ou commerçants ambulants (Y. Marguerat, 1974, p. 15). Cependant, dans le système de revente de tissu, les femmes tenaient une place prépondérante et c'est en ce sens qu'elles furent des intermédiaires privilégiés de l'entreprise Gonfreville en fonction de leur propre expérience en matière de pagne.

## **2. La portée sociale des Établissements Robert Gonfreville**

La création des ERG avait eu des influences sociales notables dans la vie des populations de Bouaké. Elle avait entraîné des migrations de populations qui à leur tour avaient contribué à l'accroissement démographique de la ville et par conséquent favorisé un brassage des peuples. Par ailleurs la portée sociale de l'usine se percevait à travers l'amélioration des conditions de vie de ses travailleurs.

### **2.1. Migration et accroissement démographique de Bouaké**

La mise en route de l'usine Robert Gonfreville avait entraîné des migrations de populations ivoiriennes et étrangères en direction de la ville de Bouaké. Les travailleurs originaires de la ville même étaient minoritaires. Il y'a eu une importante mobilité géographique en ce qui concerne la main-d'œuvre dans les ERG. 59 % des travailleurs de Gonfreville étaient originaires du département de Bouaké avec

---

22. Entretien du 10 juillet 2017 avec monsieur Traoré Mahamoud au grand marché de Bouaké.

une forte proportion des natifs des villages de la sous-préfecture proprement dite, représentant 28 %. Proche de l'usine textile, les autres villageois du département représentaient 18,4 % contre 12,8 % des ouvriers nés à Bouaké ville (A. Dubresson, 1982, p. 368).

Cependant, il faut noter que si les salariés des anciennes installations des ERG étaient pour la plupart natifs des villages de la sous-préfecture de Bouaké, il n'en était rien quant au personnel du Grand ensemble mis en route en 1976. En effet, la main-d'œuvre du Grand Ensemble, nouvelle unité de filature-tissage à équipement sophistiqué, était très nettement distincte de celle du reste du complexe. Dans cette nouvelle usine, 66,3 % des salariés y travaillant n'étaient pas originaires du département de Bouaké, 11,9 % étaient nés dans la ville, 5 % seulement dans les villages proches de la sous-préfecture et 16 % dans les autres villages du département (A. Dubresson, 1982, p. 368). Cette situation s'expliquait surtout par le fait que les modalités de recrutement de la main-d'œuvre dans les ERG (ancienne usine) furent la conséquence d'une politique d'embauche via les réseaux de parenté dans les villages baoulé afin de privilégier une main d'œuvre expérimentée dans le travail du tissage. Cette main-d'œuvre baoulé avait été renforcée par celle de groupe d'immigrants venus du Nord de la Côte d'Ivoire (35% pour les malinké et les Bambara, 23,5% pour les Voltaïques). L'ensemble de cette main d'oeuvre constituait un nombre important de la population de Bouaké à cette période (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p. 79)

Mais, la mise en route du nouveau complexe était intervenue dans une période de promotion de l'ivoirisation et de qualification de la main-d'œuvre. C'est pourquoi, les modalités de mobilisation et de sélection de main-d'œuvre de ce dernier furent différentes de celles des anciennes installations. Le Grand ensemble des ERG a d'abord été assuré par une main-d'œuvre qualifiée, constituée d'élèves issus des centres techniques et des centres de formations professionnelles. L'emploi industriel dans le nouveau complexe avait ainsi été investi par une force de travail suffisamment scolarisée, où l'accès fut largement conditionné par le savoir lire et écrire (E. Yao, 2018, p.



289). Toutefois ils embauchaient également du personnel provenant du monde rural destiné au poste de manœuvre ou autre.

L'offre d'emploi de l'usine Gonfreville a contribué à l'arrivée et au renforcement de population dans la ville de Bouaké perçue comme une zone de déploiement de salaires attirant une main-d'œuvre locale et sous régionale qui infléchissait des courants migratoires. L'usine de Bouaké, en plus des populations baoulé des périphéries de Bouaké, avait accueilli de fortes populations migrantes venues de la sous-région, notamment du Burkina Faso et du Mali (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p. 79). L'ampleur des migrations et la diversité des provenances expliquaient ainsi largement, la diverse composition ethnique des salariés et l'accroissement de la population de Bouaké, provoquée surtout par une arrivée d'individus et de groupes venus d'ailleurs. Pour appréhender l'effet peuplant des villes, des études réalisées par la direction de certaines usines ainsi que celles menées par Alain Dubresson montrent que les ménages des salariés se sont agrandis au fil du temps. L'enquête de la Direction de l'Aménagement du Territoire de l'Action Régionale confirme ce constat d'augmentation, à partir de données concernant la taille des ménages (A. Dubresson, 1982, p. 389). La majorité de cette population qui aux premières heures avait migré en direction de Bouaké, fut surtout attirée par le fait industriel. En dix ans la ville de Bouaké avait vu sa population doublée. Celle-ci passa de 19 000 à 40 000 habitants entre 1945 et 1955. En 1961, elle était de 49 780 habitants et de 173 000 habitants en 1975 (K. Atta, 1978, p. 89-102). L'effet de peuplement direct de l'usine fut d'autant plus important qu'il favorisa des migrations d'adultes et de jeunes, en âge de procréer. Ces arrivants contribuaient à augmenter le nombre d'habitants et à modifier la structure de la population en place. Les ERG avaient ainsi participé à l'augmentation de la population de Bouaké tout en contribuant à la promotion sociale et au bien être de son personnel.

## 2.2. La promotion sociale et l'amélioration de l'habitat du personnel

En plus de l'emploi qu'ils offraient aux populations, les ERG contribuaient également à la promotion sociale de leurs travailleurs. Les services sociaux mis en place contribuaient à l'amélioration du cadre et du niveau de vie du personnel et des membres de leurs familles. Aux ERG en effet, il existait un système d'aide sociale qui procédait de la participation conjointe entre l'entreprise et les salariés au sein d'une mutuelle dont le capital était détenu à 95 % par la société ERG et à 5 % par les salariés. La cotisation systématique de chaque salarié s'élevait en cas de décès d'un travailleur de l'usine, de son épouse ou de l'un des enfants. Cette cotisation était complétée d'un apport de l'entreprise pour faire face aux frais de funérailles.

À l'exception des avances de quinzaine, des acomptes sur salaire étaient pratiqués partout, de même que des subventions relatives aux repas pris dans les cantines, installées au sein de l'établissement. Dès les premières années de sa création, l'usine Gonfreville avait été dotée par ses fondateurs d'une infirmerie où étaient soignés gratuitement les travailleurs et leurs familles. Par ailleurs, une école primaire de quinze classes avait été créée par l'usine dont le fonctionnement fut assuré par l'administration<sup>23</sup>.

En outre, l'usine étant éloignée de la ville, une politique de logement dut s'imposer pour améliorer et limiter les déplacements journaliers des travailleurs. Ainsi plusieurs concessions furent construites par l'usine afin d'améliorer les conditions d'existence de son personnel. Aux travailleurs qui avaient des facultés d'épargne plus modeste, une mutuelle gérée par les adhérents et soutenue financièrement par la société consentait des prêts, pour aider à la réalisation de logements économiques sur les lotissements municipaux. Ainsi d'incessants efforts furent consentis par l'usine pour tendre à une meilleure amélioration du niveau de vie de ses ouvriers, comme le signifiait Koffi Houolo, ancien cadre de l'usine à la retraite :

---

23. Etablissement Robert Gonfreville, 1971, *Op.cit.*, p. 25.

Le domaine social à l'usine Gonfreville était très développé. Toutes les activités socio culturelles dépendaient de l'usine. Nous avions des logements à nous, construits par l'usine, qui prenait aussi en compte toutes les factures d'électricité et d'eau. Nous ne payions rien. D'ailleurs l'usine produisait de l'eau à partir des différents barrages. Donc l'eau était gratuite. Les travailleurs étaient soignés gratuitement. Nos enfants étaient admis à l'école primaire construite par l'entreprise et même quand ils passaient aux collèges et que les enfants devaient se rendre dans les établissements secondaires et lycées de la ville, un car était mis à leur disposition par l'usine pour les accompagner... Nous avions un marché, une église, une mosquée. Il ne s'agissait plus de simples collaborations entre travailleurs mais de l'existence d'une communauté<sup>24</sup>.

Par ailleurs, une école de formation existait au sein de l'entreprise afin de contribuer à la formation des travailleurs. En effet, à la fin de l'année 1963, les ERG avaient mis en place un centre pour la formation des ouvriers qualifiés et des agents de maîtrise. Par sélection des meilleurs éléments, l'entreprise en 1971 avait formé 50 agents de maîtrise ivoiriens qui occupèrent ainsi des postes précédemment confiés à des expatriés. Pour la formation des cadres techniques, l'entreprise accompagnait nombre de ses étudiants pour leur formation dans des écoles supérieures européennes du textile<sup>25</sup>. «Ces différentes formations représentaient ainsi un véritable bagage intellectuel que ces travailleurs auraient acquis même en cas de perte de leur emploi à l'usine Gonfreville», avait déclaré Olivier Kidoh<sup>26</sup>. L'aide systématique des usines concernait donc la scolarité des enfants, les frais de funérailles ou les naissances, et surtout la santé des salariés comme celle de leurs familles. Ces derniers étaient suivis régulièrement par les médecins attachés à l'entreprise, et étaient généralement soignés gratuitement à l'infirmerie de l'usine, qui disposait d'un stock de médicaments d'urgence ou courants. Quand

---

24. Entretien du 27 septembre 2016 avec Houolo Koffi à la Filature Tissage Gonfreville (FTG).

25. ANCI, 6.68/24, 1963, « L'industrie de Côte d'Ivoire, les industries en 1963 », in *Bulletin de liaison du syndicat des industriels*, N° 53/54 Février/Mars 1963, N° 55 Avril 1963, p. 114.

26. Entretien du 28 juillet 2014 avec Kidoh Kouamé Olivier à l'usine Gonfreville

l'état de santé du travailleur, ou de l'un des membres de sa famille, impliquait l'achat de médicaments non disponibles à l'usine, divers systèmes d'avances-remboursements plus ou moins subventionnés, lui permettaient de faire face au caractère immédiat de la dépense<sup>27</sup>. Le plus simple et le plus fréquent était celui des bons d'achat. Muni de son ordonnance et de bons délivrés par le service du personnel, le salarié pouvait se procurer les médicaments nécessaires. L'entreprise réglait directement les factures des pharmaciens et récupérait ultérieurement tout ou une partie des dépenses sur les salaires, selon diverses modalités. Un employé était chargé de collecter les médicaments prescrits, avant de les remettre à la pharmacie de l'établissement. Là, une ristourne de 10 % était consentie aux utilisateurs, qui pouvaient alors emprunter l'argent nécessaire à la mutuelle, ensuite remboursée selon des taux d'intérêts variables (A. Dubresson, 1982, p. 570).

L'impact de l'implantation des différentes usines fut aussi perceptible au niveau du développement de l'habitat. La politique de l'habitat adoptée aux ERG avait facilité l'acquisition et l'amélioration des logements des employés. À l'usine Gonfreville en effet, la question de l'habitat des travailleurs relevait d'une sorte d'aide qui se caractérisait par deux formes.

La première consistait à loger gratuitement ou à louer des maisons construites par l'entreprise à des prix modestes (entre 5 000 et 15 000 FCFA) relativement à leur qualité, au personnel de direction, d'encadrement et aux agents de maîtrise. En 1980, 130 villas de la concession ERG qui faisaient face à l'usine étaient destinées aux cadres, aux agents de maîtrise et à quelques ouvriers dont la spécialité (entretien des chaudières, service informatique, responsable de service) rendait indispensable une proximité d'habitat pour des interventions plus rapides (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p. 94-95).

La seconde forme d'aide était constituée d'intervention directe en vue de faciliter l'accès des salariés à un terrain ou de les aider à construire

---

27. Entretien du 27 septembre 2016 avec Houolo Koffi à la Filature Tissage Gonfreville (FTG).

un logement ou à en obtenir. L'entreprise Gonfreville se chargeait ainsi des dossiers de demande de terrains déposés en Mairie auprès des services de l'urbanisme et participait, à concurrence de 100 000 FCFA, au frais de bornage. Les ERG octroyaient également des prêts gratuits pour l'achat de terrain, et des prêts à faible taux (5%) pour l'achat de sacs de ciment, de tôles ou de bois de charpente. (Idem, p. 95)

Cette politique sociale de l'entreprise Gonfreville avait contribué à une importante transformation tant au niveau du logement que dans la nature même du bâti. Ainsi la politique des offres de logement contrastait avec la médiocrité, car il s'agissait de logement d'un certain standing. Cette politique a en outre favorisé l'obtention de titre de propriété par de nombreux salariés et cela est attesté par dame Ahoussou née Kouadio, une habitante de Bouaké qui a affirmé ceci :

Mon oncle était employé à l'usine Gonfreville dans les années 1970 et c'est l'entreprise même qui l'a aidé non seulement à obtenir un terrain, mais aussi à construire sa villa. Mais avant ça nous habitions la cour de l'usine même où on ne payait ni eau ni courant. Mes petits cousins allaient à l'école de l'usine. On se soignait à l'hôpital là-bas aussi. En tout cas, il faisait très bon vivre à Gonfreville<sup>28</sup>.

Par ailleurs, l'habitat des travailleurs résidant dans les villages proches de Bouaké témoignait de transformations importantes survenues dans la nature du bâti. Elles se traduisaient soit par l'amélioration de l'habitat ancien initié par les salariés eux-mêmes, soit par un changement d'habitat à la faveur d'opération de lotissement effectué à proximité des anciens villages. Ainsi le bâti amélioré ou nouveau, caractérisé par des briques de banco recouvertes par un crépi de ciment ou de parpaing de ciment avec des toits de tôle, se substituait au bâti antérieur représenté par du banco branché et le toit végétal (en paille). À Bouaké cette amélioration de l'habitat fut visible surtout

---

28. Entretien du 11 avril 2017 avec Dame Ahoussou née Kouadio au quartier Ahougnansou-Bouaké

à partir de 1950 (A. Dubresson, 1989, p. 570). Une étude réalisée en 1984 par Alain Dubresson dans trois complexes textiles a révélé que plus de 30 % des salariés de Gonfreville étaient propriétaires de logement contre 13 % à la Cotonnière Ivoirienne (COTIVO) et environ 4 % à l'Union Textile et Industrielle de Côte d'Ivoire (UTEXI).

Les principaux initiateurs de ce développement furent les salariés de l'usine Gonfreville. Ces changements se traduisaient par des modifications des maisons de terre et de paille. Les maisons étaient désormais construites avec des matériaux importés, aboutissant à des maisons avec des toitures en tôle et construites avec des briques de ciment. Les revenus occasionnés par le travail usinier ont également permis à certains salariés de se soustraire des maisons en location et de devenir des propriétaires.

## **Conclusion**

Relevant d'une initiative privée, l'entreprise de filature-tissage créée par Robert Gonfreville a induit des conséquences notables sur la ville et la population de Bouaké. Société à fort potentiel de création d'emploi, les Établissements Robert Gonfreville de Bouaké ont contribué à lutter contre le chômage, à divers niveaux. Y ont été embauchés des travailleurs ivoiriens et des migrants venus du reste de l'Afrique-Occidentale française l'AOF. Cette entreprise s'est distinguée par une politique sociale caractérisée par l'offre de logements, de soins de santé, de services de scolarisation et de formation à ses employés et à leurs familles. Ce faisant, elle a occupé une importante place dans le renforcement des équipements urbains, le relèvement du niveau de vie et le recul de l'illettrisme. Elle a également entraîné des modifications considérables améliorant l'habitat de son personnel et enregistré des effets notables sur la vie socio-culturelle des populations ivoiriennes à travers les migrations des populations et l'accroissement démographique. L'usine Gonfreville a ainsi contribué à faire de la ville de Bouaké, une des

plaques tournantes de l'économie coloniale et post coloniale avant de connaître un ralentissement dans les années 1980.

## Source et bibliographie

### Sources orales

N°	Nom et prénoms	Profession	Fonction	Date et lieu de naissance	Date et lieu d'entretien
1	AHOUSOU Kouadio Ippou	Femme au foyer	Habitante de Bouaké et consommatrice de pagne de Gonfreville	73 ans	11-04-2017 Au domicile Ahoussou à Bouaké
2	KIDOH Kouamé Olivier	Chimiste	Contremaître teinture (Usine Robert Gonfreville)	40 ans	28-07-2014 À l'usine Gonfreville de Bouaké
3	KOFFI Houolo	Technicien Supérieur en Filature	Chef de service filature à FTG, agent à la retraite	60 ans	27-09- 2016 et 06-10-2016 à FTG à l'usine Gonfreville
4	MAKASSA Aïcha	Revendeuse de pagne	Gérante de boutique	28 ans	01-09-2017 Au grand marché de Bouaké
5	OUATTARA Ivonne	Restauratrice	Consommatrice de pagne de Gonfreville	55 ans	11-04-2017 À Bouaké
6	TRAORE Mahamoud	Revendeur de pagne	Chef d'entreprise	40 ans	10-08-2017 Au grand marché de Bouaké secteur marché d'indigo

## Sources d'archives

1 RR 67 a CABINET DU GOUVERNEUR, Circulaire à messieurs les administrateurs des cercles de Baoulé, Dimbokro, Séguéla, Daloa, Bouaflé, Man, Odienné, Korhogo, Dabakala, Abengourou (pour Bondoukou) au sujet des instructions concernant la campagne cotonnière 1926-1927, Bingerville 29 mars 1926.

1 RR 67b CERCLE DE BOUAKE, Rapport d'inspection de M. Court, inspecteur-chef du service des textiles sur les essais de culture du coton dans les fermes de Ferkéssédougou et de Bouaké, 1928.

ANCI, 6,68/24, 1963, «L'industrie de Côte d'Ivoire, les industries en 1963», in *Bulletin de liaison du syndicat des industriels*, N° 53/54 Février/Mars 1963, N° 55 Avril 1963, p. 103.

Archive de Fraternité Matin, 1977, «Les enseignements du SITHA» *Fraternité Matin A/ 0036 / IGA/ SITHA 77*, 2-5 mai, p. 9

## Source imprimées

COMMISSION EUROPÉENNE 2006, *Élaboration d'une stratégie sectorielle coton : perspective à moyen et long termes, diagnostique et propositions d'orientation*, Côte d'Ivoire, rapport diagnostic final.

COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES, *Rapport annuel campagne 1993-1994*, (CIDT).

ÉTABLISSEMENT ROBERT GONFREVILLE, 1971, *Gonfreville ; cinquante ans d'industrie en Afrique 1921/1971*, Milan, Poligrafico G. Colombi.

F. A.YAO, 1991, «Tidiane Traoré, 40 ans d'expérience», *Fraternité Matin, le savez-vous, le savez-vous C/001213/IGA/Fraternité Matin* du 19-20 octobre, p. 15.

K. AVONI, 1988, «Tidiane Traoré, 40 ans d'expérience», *Fraternité Matin, le savez-vous, le savez-vous C/001213/IGA /Fraternité Matin* du 16-17 janvier, p. 14.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DU PLAN, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffre, édition 80-81*, Société Africaine d'Édition.



## Bibliographie

- AKESSE Pierre et PEGUY Patrick, 1978, *Les qualifications professionnelles dans l'industrie textile*, étude monographique des ETS R. GONFREVILLE, BOUAKE, OFFICE NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
- ATTA Koffi, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Paris, ORSTOM.
- BASSETT J. Thomas, 2002, *Le coton des paysans, une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1999)*, Paris, IRD.
- COQUET Michèle, 1998, *Textile africain*, Paris, Société Nouvelle Adam Biro.
- CORDONNIER Rita, 1982, *Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu dans la ville de Lomé (Togo)*, ORSTOM.
- CYS Monique, 1969, «Gonfreville, quarante ans de prospérité», in *Entente Africaine*, n°1, pp. 46-51
- DUBRESSON Alain, 1989, *Villes et industries en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- DUBRESSON Alain et LOOTVOET Bernard, 1985, *L'usine et la ville II ; Complexe textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké (RCI)*, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.
- GRÉGOIRE Emmanuel et LABAZEE Pascal, 1994, «Les incidences de la dévaluation du franc CFA sur l'industrie et le commerce du textile au Niger», in *Réseau thématique entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne*, N°95 - 47.
- HOLAS Bohumil, 1965, *Industries et cultures en Côte d'Ivoire, vêtement et parure*, France, Centre des Sciences Humaines.
- KIPRE Pierre, 1981, *Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Économie et société (1893-1940)*. Thèse d'État, Paris, Université. Paris VI.
- KIPRE Pierre, 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire ; tome II ; La Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan, AMI.
- MARGUERAT Yves, 1974, *Commercialisation et industrialisation, synthèse partielle n°4, textiles et chaussures au niveau de la distribution en gros*, ORSTOM-Sciences Humaines, Centre de Petit-Bassam.

Élisabeth YAO

YAO Élisabeth, 2018, *Les industries textiles dans l'économie ivoirienne de 1921 à 1994*, Thèse de Doctorat Unique, Bouaké, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara.